



Lève-toi, tu as toute l'éternité pour dormir! *Omar Khayyam*

Dans l'édito du mois dernier, je vous informais du programme européen "Reach" qui doit passer au peigne fin les 30 000 substances chimiques utilisées en agriculture. Il est pour le moment reporté !

Les industriels de la chimie ont eu une poussée d'urticaire, ils ont fait pression auprès de Chirac, Blair et Schroöder qui ont fait plier Bruxelles. "Jamais on n'avait assisté à un tel lobbying !" aux dires du personnel du Bureau européen de l'environnement.

Même Bush et Colin Powell se sont bougés et ont applaudi le "formidable trio" qui ont rangé "Reach" au placard.

Des chiffres :

100 000 tonnes de pesticides aspergés chaque année en France.

10 000 tonnes de pesticides périmés en Amérique latine, idem en Ukraine, plus 15 000 tonnes en Pologne et 50 000 tonnes dans une cinquantaine de pays africains...

La FAO évalue le coût de traitement d'une tonne de résidus de pesticides à 3500\$. Les pays en développement ne disposent généralement pas des équipements pour le faire. Or, l'élimination apparaît comme l'unique voie crédible pour tenter de désamorcer cette "bombe sanitaire à retardement".

Ils s'en foutent que la chimie nous rende malades.

L'élimination des plus dangereux pesticides permettrait pourtant d'économiser 40 milliards d'euros en dépenses de santé.

Belpomme réveille-toi ! (Ce cancérologue, artisan de l'Appel de Paris et "responsable cancer" de Chirac.)

Mais comme dit Jean-François Narbonne, un des grands toxicologues français : "Cela fait longtemps que nous voulons alerter l'opinion publique, mais nos rapports finissaient toujours par échouer dans un tiroir".

En même temps qu'on reporte "Reach", l'état français en profite pour faire passer un décret au beau milieu de l'été, qui autorise, sous certaines conditions, le fabricant d'un produit chimique à remplacer, dans l'étiquetage, comme dans la fiche de sécurité, le nom d'une "substance irritante ou nocive", par une "dénomination de remplacement".

Il suffit que l'entreprise fasse valoir que la "divulgaration de l'identité chimique de cette substance porte atteinte à son secret industriel".

En clair, ils vont nous planquer tous leurs poisons sous une appellation bidon!

jlp

La lutte contre les campagnols en arboriculture fruitière

Les premières visites automnales des vergers du grand sud-est et sud-ouest ont révélé des vergers infestés avec parfois des situations gravissimes.

Il est urgent d'intervenir, l'automne étant la période favorable à la reproduction des campagnols et aussi la meilleure pour l'éradiquer.

Un petit rappel : les espèces responsables des dégâts appartiennent à deux catégories :

- la destruction des racines est essentiellement causée par des espèces à mœurs presque exclusivement souterraines ; il s'agit généralement de campagnols terrestres *Arvicola terrestris*, de campagnols souterrains *Microtus subterraneus*, et de campagnols provençaux *Microtus duodecimcostatus*.
- l'écorçage des collets est essentiellement causé par des espèces circulant fréquemment en surface et établissant des couloirs de circulation, plus ou moins cachés sous le couvert végétal, qui relient entre eux des terriers facilement observables. Il s'agit des campagnols des champs *Microtus arvalis* et agrestes *Microtus agrestis*.

Biologie des trois espèces de campagnols

Le campagnol terrestre - *Arvicola terrestris*

Il est actif jour et nuit avec des pics d'activité à l'aube et au crépuscule et plus encore pendant les épisodes pluvieux.

Il cherche de la nourriture toutes les 2 à 4 h. Son régime est composé essentiellement de racines et de fruits tombés au sol. Un campagnol mange l'équivalent de son poids tous les jours.

L'écorce des racines puis les racines sont complètement dévorées, entraînant généralement la mort de l'arbre. Le campagnol terrestre attaque parfois le collet.

Le campagnol des champs - *Microtus arvalis*

Les jeunes nés au printemps commencent à se reproduire très tôt (une femelle est sexuellement active dès l'âge de 2 à 3 semaines). En une saison de reproduction, on peut atteindre quatre générations successives et passer d'une densité de 3 individus/ha en mars à 300 individus/ha en octobre (facteur multiplicateur de 100). En revanche, la concurrence fera qu'une population de 50 individus/ha en mars, ne dépassera théoriquement pas 700 individus/ha en octobre (facteur multiplicateur de 14).

Les campagnols des champs sortent beaucoup pendant les épisodes pluvieux. Ils s'alimentent d'écorces et des parties vertes des plantes prélevées en surface.

Ils sont responsables de l'écorce rongée au pied de l'arbre provoquant son dessèchement.

	Campagnol terrestre <i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol des champs <i>Microtus arvalis</i>	Campagnol provençal <i>Pitymys duodecimcostatus</i>
Poids d'un adulte	60 à 180 g	18 à 40 g	18 à 25 g
Longueur tête et corps	12 à 22 cm	9,5 à 12 cm	8 à 11 cm
Reproduction	Mars à octobre	Mars à octobre	Août à Mars
Nombre de portée/an	2 à 4	2 à 4	4 à 5
Nombre de petits/portée	4 à 6	5 à 6	2 à 4
Période de gestation	22 jours	20 jours	21 jours
Durée de vie maximale	24 mois	18 mois	15 à 18 mois
Cycle pluriannuel	5 à 8 ans	2 à 4 ans	

Le campagnol provençal - *Pitymys duodecimcostatus*

L'espèce se distingue par un pelage tirant sur le jaune, une queue courte, un museau très large. Le faible nombre de petits par portée est compensé par la possibilité d'un fort nombre de portées par an.

Il occupe tous les biotopes à sols profonds des départements méditerranéens et de la zone subméditerranéenne.

Les campagnols sont actifs toute l'année mais aussi l'hiver et se nourrissent de leurs réserves accumulées durant l'automne et les journées plus douces de l'hiver.

Bien qu'ils soient très sensibles au froid, les campagnols n'en souffrent pas. Aussi longtemps qu'ils sont en pleine activité, à la recherche de nourriture ou en train de creuser, ils se réchauffent par leurs mouvements. Mais aussitôt qu'ils sont inactifs, ils ont besoin d'un nid bien isolé pour survivre. Aussi longtemps que leurs nids sont secs, ils ont une valeur isolante extraordinaire. Exemple : il n'est pas rare que dans le Jura, la température descende à 30 degrés sous zéro. On n'a jamais observé que ces longues périodes de gel aient eu un effet sur les populations des campagnols. Les campagnols construisent leur nid à des endroits légèrement surélevés qui ne sont pas détrempés par la pluie ou par la fonte des neiges. La neige est l'ami du campagnol, le sol n'étant pas gelé sous la neige, le campagnol peut continuer son travail de mine.

La reproduction des campagnols s'arrête habituellement durant l'hiver. Cependant, il n'est pas rare que dans les régions sud ou pendant des hivers peu froids, l'on capture des jeunes campagnols.

Les prédateurs naturels

Les rapaces diurnes et nocturnes : buse, faucon crécerelle, moyen-duc, chouette hulotte.

Prenez le temps d'installer des perchoirs et des nichoirs.

Vous pouvez installer un grand nombre de perchoirs, là où se trouvent souvent des colonies de campagnols. Ces rapaces ne réduiront jamais les populations de campagnols à zéro, mais chaque campagnol de moins...

Durant les mois d'hiver, vous trouverez aussi le temps pour installer dans des bâtiments isolés ou peu utilisés des nichoirs à chouette. Contactez les milieux ornithologiques de votre région. Ces amateurs de la nature se réjouissent toujours de

trouver des endroits où installer ces nichoirs.

Quand la neige est là, vous pouvez nourrir les rapaces sur une planche fixée au sommet d'un piquet.

Le renard chasse à l'ouïe pour les trouver. Il est un prédateur non spécialisé qui tuera beaucoup de campagnols aussi longtemps qu'ils seront présents sur le terrain. Il s'attaque à d'autres proies lorsque la densité des campagnols se réduit.

Il est donc extrêmement important de protéger ces carnivores et de favoriser leur travail. Faites des passages à renard sous les clôtures à gibier, et si vous avez une présence de lapins et de lièvres faites des passages au-dessus des clôtures. Ce seront alors des plans inclinés qui débiteront à partir de 50 centimètres au-dessus du sol.

La belette et l'hermine chassent sous terre durant l'hiver et aident à réduire la population des campagnols. La belette et l'hermine sont des chasseurs spécialisés qui ne peuvent survivre que lorsque les campagnols pullulent. Aussitôt que leur proie disparaît, la reproduction s'arrêtera et bon nombre d'adultes déménageront. La densité de ces chasseurs spécialisés n'augmente qu'un ou deux ans après que la densité de leur proie a augmenté fortement.

Pour favoriser les belettes et les hermines, installez sur les parcelles, loin de toute route, des niches en bois ou plus simplement de grands tas de pierres sous lesquels on laissera des espaces vides.

Et sans oublier **serpents** et **chats sauvages**.

Ainsi que nos chers animaux de compagnie : les **chats domestiques** qui exercent durant toute l'année une pression constante sur la population des campagnols.

Il est indispensable de déclasser de la liste des nuisibles la martre, la belette et le putois surtout dans les régions qui souffrent des pullulations de campagnols !!!

Le renard, grand consommateur de campagnols, doit lui aussi bénéficier de ce déclassement. Il est aberrant de prendre des risques en pratiquant une lutte chimique quand d'autre part on exterme des espèces capables de réguler les populations de campagnols.

Ce déclassement doit être effectif en permanence (pendant et entre les cycles de pullulations du campagnol) afin de diminuer la fréquence des pullulations et de maintenir de faibles effectifs de populations.

Lutte

Le piégeage d'automne est le plus efficace car les galeries habitées sont vite trouvées. Si vous avez un doute pour repérer les galeries, il suffit d'ouvrir légèrement la galerie et si elle est habitée en moins d'une heure le campagnol refermera le trou.

Intervenez sur les vergers attaqués dès la fin de la récolte et aussi sur les alentours du verger.

Cette lutte devrait être commune avec votre voisinage !

Mesures prophylactiques

- Pour les nouvelles plantations, préparer le sol à l'automne, maintenir le sol nu pendant l'hiver, planter les scions de préférence à la fin d'hiver et choisir des porte-greffes peu attractifs.

La hauteur de la couverture herbacée joue un rôle prépondérant, éviter les plantes et graminées à rhizomes, en particulier le chiendent, les pissenlits et les légumineuses et faucher régulièrement.

- Si possible, maintenir le sol nu, sinon, un travail de sol au moins au pied des arbres est primordial, au minimum sur 1 m de large et toute l'année. Maintenir l'herbe rase dans l'inter-rang. Eviter tout mulch végétal et paillage du sol, éloigner les résidus de taille et les déchets de tous ordres.

- Sortir les pommes restées au sol après la cueillette, elles sont un réservoir de nourriture, travail utile aussi pour la lutte contre le carpocapse.

Si vous ne pouvez réaliser ce ramassage, andainer les fruits au sol et passer le broyeur.

Produits

La Chlorophacinone et la bromadiolone sont interdites en bio et c'est tant mieux !

Les conséquences de l'emploi de ce produit sont désastreuses sur la faune : buses, renards, sangliers, chevreuils, lièvres, faucons, perdrix...

Le Carbone de Calcium n'étant plus autorisé au cahier des charges de l'AB sur culture tropicale, il n'est plus possible de l'utiliser.

Dans le registre des recettes simples, il reste

le mélange blé + plâtre + eau.

Il donne des résultats dans les vergers peu infestés et connaissant une lutte annuelle. Sur les parcelles très infestées, répéter l'intervention 3 à 4 fois d'ici le printemps.

Technique manuelle d'application pour la pose des appâts : raser les buttes de terre (tumulus), puis mettre à jour l'entrée de la galerie.

Déposer l'appât dans la galerie, environ une cuillère à soupe et surtout ne pas reboucher. La lumière attire le campagnol, il rebouchera le trou après ingestion de l'appât. Munissez vous de gants, le campagnol ne doit pas sentir l'odeur de l'homme.

Inondation

Un apport d'eau important, brutal et généralisé sur la parcelle peut surprendre et noyer certains campagnols. Cependant, la méthode, inutilisable si la parcelle n'est pas parfaitement nivelée, peut s'avérer inefficace si les arbres sont butés, offrant

alors un refuge aux pieds des arbres aux campagnols. Il est déconseillé de pratiquer cette méthode sur des sols lourds et sur les vergers avec des porte-greffes sensibles à l'asphyxie.

Gazage

Il s'agit de gazer les galeries avec du monoxyde de carbone. Pour la réalisation de cette lutte, il est obligatoire de demander l'avis de votre organisme de contrôle. Cette méthode présente des risques ; des précautions sont donc à prendre :

- travailler lorsque le sol est humide ;
- utiliser un modèle permettant de noircir la fumée afin de la visualiser si elle s'échappe du sol ;
- éloigner enfants et animaux domestiques : le gaz, plus lourd que l'air, se répand, en cas de fuite, dans les premiers décimètres de l'atmosphère.

Plusieurs procédés sont utilisables : machine se branchant sur le tracteur, brouettes de gazage, fumigènes type ELEU.

Cette pratique est tolérée mais peu écologique à cause des résidus de combustion restant dans le sol.

"Poivres"

On parle souvent sans vraiment les connaître. Les "poivres" utilisés en biodynamie sont à appliquer en dernier recours, à bien préciser R. Steiner, quand toutes autres luttes n'ont pas donné de résultats. Il ne suffit pas de répandre les cendres, obtenues après incinération du campagnol aux quatre coins de la parcelle comme souvent cela est pratiqué ! La biodynamie est un ensemble, sa compréhension passe par la connaissance des enseignements de Steiner et d'astronomie.

Après capture d'un campagnol, il faut le dépecer et l'incinérer au moment où Vénus est devant la constellation du Scorpion.

Chez l'animal, la reproduction ne dépend pas seulement de la Lune, mais aussi de Vénus. L'intensité des forces de Vénus dépend de la constellation du Zodiaque devant laquelle elle se trouve et c'est quand elle passe devant le Scorpion que les forces de reproduction sont les plus puissantes (Massenot, ABI d'octobre 2003).

Les cendres ainsi obtenues contiennent la force qui s'oppose à la force de reproduction du campagnol. Puis répartissez les cendres sur toute la surface du verger, vous pouvez éloigner les campagnols des parcelles ainsi traitées.

Pièges

La lutte manuelle par piégeage est coûteuse en temps.

Le piège Topcat

Le principe du piège allemand Topcat repose sur la constatation que les campagnols circulent toute la journée dans leurs galeries. Pas besoin d'appât !

Ce sont surtout le campagnol terrestre *Arvicola Terrestis* et le campagnol des champs *Microtus Arvalis* qui sont visés. Il y a aussi moyen de capturer la taupe *Talpa Europaea* en adaptant la technique de travail.

Par colonie, vous ne placez qu'un piège.

Cette technique de travail est applicable pendant pratiquement toute l'année. La texture du sol n'a pas grande importance. Seule une épais-

se couche de neige ou un terrain fort gelé peut empêcher le travail.

Mode d'emploi : en utilisant une sonde vous recherchez un vide aux alentours d'une taupinière. Ensuite vous faites un petit trou de 6 cm de diamètre à la verticale de la galerie. Ceci peut se faire à l'aide d'un petit couteau. Le travail est fait plus rapidement à l'aide d'un plantoir fait sur mesure. De plus, vous pouvez alors restaurer parfaitement l'endroit de piégeage une fois le travail fini.

En utilisant la pointe de votre sonde, vous dégarez bien l'orifice de la galerie des deux côtés. Retirez toute terre meuble des deux côtés de la galerie. Aplatissez les restes de terre à l'aide du pommeau de votre sonde. Il est très important de bien restaurer la galerie. Les campagnols terrestres ont toujours des galeries bien dégagées. Posez le piège encore fermé. Orientez bien le passage sur la galerie. En hauteur et en direction. Refermez bien la terre autour du piège, afin qu'aucune lumière ne puisse rentrer dans la galerie. Tendez le piège et marquez l'endroit avec une baguette bien visible !

Le tout aura duré 1 à 2 minutes.

Efficacité : des captures de 100 campagnols par jour avec 40 à 50 pièges Topcat, n'ont rien d'exceptionnelles.

Sur la propriété du Steinobstzentrum Breitenhof, où depuis 3 ans la lutte des campagnols se fait pratiquement exclusivement avec le piège Topcat, plus aucun arbre fruitier n'a été détruit par le campagnol.

Sur un pré, occupé par 100 à 150 campagnols terrestres par hectare, il est possible de poser 20 à 30 pièges par heure, en travaillant à un rythme de travail normal.

En travaillant avec 50 à 60 pièges, il est possible en une journée de travail de capturer approximativement 95 % des campagnols qui infestent ce terrain. Les 5% restant ainsi que les campagnols réinvestissant la parcelle pourront être piégés facilement avec moins de pièges mais par un travail régulier.

Le même résultat peut être atteint avec un plus petit nombre de piège, mais un travail répandu sur plusieurs jours. La lutte des campagnols est un travail à assumer toute l'année, quels que soient les moyens utilisés.

Contact : Topcat GmbH, Jean Malevez - Breitenhof 153
CH-4451 Wintersingen T - 0041 (0)61 971 89 36
F - 0041 (0)61 973 87 62 - info@topcat.ch - www.topcat.ch

La mine anti-campagnols à guillotine rechargeable MAC GR

La mine anti-campagnols à guillotine rechargeable "MAC GR" a pour but de tuer sans souffrance les campagnols terrestres et autres taupes, qui font de gros dégâts dans les cultures, vergers, jardins, pelouse, golf etc... Utilisable toute l'année, même quand le terrain est légèrement gelé. Lors du déclenchement, la détonation éloigne les prédateurs de vos fruits.

L'appareil s'installe à l'entrée d'une galerie préalablement ouverte. Le campagnol ou la taupe va d'instinct venir refermer l'orifice en faisant des petits tas de terre, activant ainsi le déclencheur pour percuter une cartouche à blanc. Le souffle destructeur tue instantanément l'animal, au lieu

des souffrances inutiles qu'il endure parfois avec d'autres appareils.

Ce genre de lutte à l'avantage d'être très efficace. Le campagnol ou la taupe ne peut pas "bourrer" la mine sans se faire tuer. De plus l'appareil est en acier inoxydable. Son nettoyage est aisé, il se fait simplement à l'aide d'un jet d'eau.

Efficacité : les résultats du prototype sont impressionnants. Sur 80 déclenchements, 63 campagnols ou rats taupiers et 17 taupes ont été tués sur le coup.

Sachez qu'une taupe ou un campagnol qui a échappé à un piège ou au gazage devient très méfiant, sa nouvelle capture sera très difficile voire impossible pendant longtemps et c'est là que les dégâts à la végétation et aux arbres vont coûter plus cher

La mine anti-campagnols à guillotine rechargeable est construite pour durer des générations.

Bernard Pochon, Rte des Genevres CH 1564 Domdidier
T - 0041 (0)26 675 24 20, Portable : 0041 (0) 79 634 31 20,
F - 0041 (0)26 675 14 43 - Bernard.Pochon@bluewin.ch

SouriStop et StopRats

Ce sont des pièges à glu. La glu est très puissante, technique de mise à chaud. Les pièges StopRats sont plus grands.

ADOLIVE : jbellino@club-internet.fr - www.adolives.com

Tourteau de ricin

L'utilisation du tourteau de ricin, comme fertilisant azoté tout le long du développement végétatif au printemps, permet de lutter contre l'installation des familles de campagnols.

Avec l'emploi printanier du tourteau de ricin, nous recherchons plus l'effet répulsif du ricin que la mortalité du rongeur après ingestion.

Par contre pour effectuer une lutte directe avec le tourteau en verger, l'épandage à raison de 2 à 3 T de tourteau à l'automne permet de lutter efficacement sur des vergers moyennement infestés.

Si nous voulons l'ingestion du tourteau par le campagnol, il est obligatoire de l'enfourer et de le mélanger à la terre. L'effet répulsif du ricin n'incite pas à la consommation.

Le tourteau de neem (Nématorg) a aussi un pouvoir répulsif contre les campagnols, mais son emploi est onéreux.

Plantes répulsives

Bien entendu l'implantation du Ricin comme plante compagne dans les vergers est efficace. Cependant ses graines constituent un poison très puissant pour les humains, cette implantation demande réflexion dans les lieux fréquentés, surtout par des enfants.

La présence d'Euphorbe appelée parfois "plante taupicide" décourage les campagnols.

Conclusion

N'attendez pas d'être à un niveau d'infestation élevé !

Les moyens de lutte écologique sont avant tout préventifs, ils demandent une vigilance et un suivi annuels. Ils ne peuvent peu ou pas éradiquer les campagnols lors de populations importantes, sauf à des prix très coûteux. ■

Merci à Jean Malevez de la société Topcat et à Lionel Romet du Grab. jlp

Brèves

PAC

La nouvelle politique agricole commune, qui entre en vigueur le 1er janvier 2005, devrait modifier considérablement les pratiques des exploitants en matière d'environnement.

Premier pays bénéficiaire des subventions de la PAC avec 22% du budget, la France va devoir réaliser des progrès environnementaux si elle veut continuer à obtenir les quelques 9,7 milliards d'euros qui lui sont octroyés chaque année par Bruxelles. La plus grande partie de ces aides, (plafonnées à un maximum de 300 000 euros par an par exploitation) sera désormais versée indépendamment des volumes de production mais en fonction du respect de normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire et de "bien-être des animaux". Outre les directives, les "bonnes conditions agricoles et environnementales", fixées par Bruxelles exigent des agriculteurs qu'ils mettent en place des pratiques pour prévenir l'érosion des sols. Ils devront également diversifier leurs cultures afin de diminuer l'utilisation de pesticides.

www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=83664

Bilan

40 % des exploitations agricoles sont « non professionnelles »

Sur les 663 800 exploitations agricoles recensées en 2000, 40 % appartiennent à la catégorie statistique des exploitations agricoles non professionnelles. Sont-elles pour autant vouées à disparaître ?

Les exploitations agricoles non professionnelles couvrent tous les types de production. On y trouve notamment 73 % des exploitations en production ovine-caprine, 47 % en viticulture, plus de 69 % en apiculture et près de 55 % des exploitations élevant des chevaux. Très nombreuses en Rhône-Alpes, Midi Pyrénées, Aquitaine et Languedoc Roussillon, elles constituent plus de la moitié des exploitations en Basse-Normandie et en Alsace. Elles sont également importantes en zone de montagne (41 %) et haute montagne (52 %), représentent près de la moitié des exploitations en piémont et 40 % en plaine.

Leur superficie, souvent en propriété, est inférieure à 20 hectares pour 90 % d'entre-elles. Exploitations individuelles à 97 %, les femmes chefs d'exploitation sont fréquentes (42 % des chefs d'exploitations non professionnelles). Souvent en pluriactivité et commercialisant en circuit court, ces exploitations demandent peu d'investissements et une grande souplesse dans l'organisation du travail.

Les politiques agricoles ont contribué à la concentration des structures de production et à la diminution de leur nombre. Les exploitations non professionnelles n'y ont pas échappé : leur nombre a chuté de 40 % entre 1988 et 2000, mais de 83 % en élevage bovin-lait et de 60 % en polyculture élevage. Cependant leur autonomie vis à vis des financements publics, leur impact sur l'aménagement des territoires ruraux et la concordance existant entre structure de production et choix de vie de l'exploitant devraient assurer leur pérennité et peut-être faire mentir les statistiques agricoles.

La définition statistique de l'exploitation non professionnelle se fait sur la base de deux indicateurs

La marge brute standard (MBS) calculée à partir de l'unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE = 1200 euros ou l'équivalent de 1,5 hectares de blé.

La main d'œuvre, exprimée en unité de travail agricole (UTA).

1 UTA = 1 Equivalent temps Plein, soit 1880 heures annuelles.

Les exploitations non professionnelles disposent d'une MBS inférieure à 8 UDE ou de moins de 0,75 UTA.

Installation

Près d'un tiers des installations en agriculture concerne des jeunes d'origine non agricole. Le Cnasea a réalisé une enquête sur les installations hors cadre familial (HCF), menée sur dix ans et dans six départements français. Ne pas avoir des parents agriculteurs est de moins en moins un handicap pour devenir agriculteur.

Les installations hors cadre familial représentent en effet 31 % des installations aidées en France en 2002. Elles ne sont plus marginales et bouleversent l'archétype de la reprise d'exploitation lequel repose sur l'agrandissement et des investissements lourds. Les projets de ces nouveaux venus sont innovants et demandent peu de surfaces. Ces agriculteurs recherchent avant tout la valeur ajoutée grâce à la vente directe ou l'agriculture biologique (9 % des HCF). Le projet initial est modeste introduisant peu à peu une diversification ou une amélioration technique pour conforter le revenu.

Ces agriculteurs sont souvent plus âgés (29 ans en moyenne) quand ils choisissent de s'installer. L'origine urbaine concerne 28 % des HCF. Leur installation est un projet souvent réfléchi en couple, associant la recherche d'un nouveau cadre de vie et une autonomie dans le travail. Mais le tableau n'est pas idyllique. L'arrivée de "ces migrants" reste notamment mal perçue par les autochtones qui lorgnaient sur les terres.

Transrural initiatives n°269

La fin des chimères

Un film de Suzanne Körösi avec la voix d'Anémone (sortie en avril 2004)

Ce sont 4 films courts sur les OGM, présentés sur un même DVD. Ils peuvent se voir indépendamment, mais aussi d'affilée. Ils donnent la parole aux scientifiques, aux agriculteurs, aux élus et aux consommateurs.

Outre les menaces qu'ils font peser sur la santé, sur l'environnement et sur la société, les OGM s'avèrent aujourd'hui un fiasco économique et commercial : les Monsanto, Aventis et autres Novartis vont mal financièrement. La valeur de leurs actions chute, les conseils en investissement et les actionnaires n'ont plus confiance dans l'avenir de ce secteur. En Europe la résistance des consommateurs et des associations de protection de l'environnement a été décisive dans le moratoire sur les cultures et sur les expérimentations OGM décidé en 1998. Bien que, sous la pression américaine, le moratoire ait été levé, une grande proportion des agriculteurs, des consommateurs et une partie grandissante des élus locaux demeurent hostiles aux OGM. Ils portent l'idée que pour l'Europe et pour la France, le fait de rester une zone sans OGM, représente un atout économique considérable.

Le DVD comporte également une série de documents consultables sur PC et Mac, qui complètent les films.

Commander le DVD en écrivant à Suzanne Körösi, au 21, rue de Paradis 75010 Paris, accompagné d'un chèque correspondant à votre commande, libellé à son nom. Participation aux frais : 14€ Frais de port : 3€.

Clin d'œil réunionnais

Si la vigne existe sur l'île de la Réunion depuis le 17^e siècle, jusqu'à récemment ses vins, uniquement produits à partir du cépage Isabelle, variété de Vitis labrusca, étaient d'une qualité médiocre. Ce n'est seulement en 1998, que les viticulteurs de la région de Cilaos, aidés par le CIRAD, mettent en place les premières vignes de Malbec, de Chenin et de Pinot Noir, et installent un chai moderne. Aujourd'hui ils produisent non seulement du rouge, du blanc et du rosé, mais ils ont également obtenu le droit de faire des vins de pays.

Arbo Bio Infos les numéros

Tous les n° de 1997	15 €
Tous les n° de 1998	15 €
Tous les n° de 1999	25 €
Tous les n° de 2000	25 €
Tous les n° de 2001	25 €
Tous les n° de 2002	25 €
Tous les n° de 2003	25 €
Tous les n° de 2004	25 €
Tous les n° d'ABI	150 €

mensuel destiné aux amoureux
des arbres et des fruits

rédaction jean-luc petit

réalisation flashmen · impression identique



ABONNEMENT 2004

11 numéros par an : 50€

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE.....

ABONNEMENT RÉABONNEMENT DÉSIREZ-VOUS UNE FACTURE ? OUI NON

A renvoyer accompagné de votre règlement à Arbo Bio Infos, Jean-Luc Petit,
Chemin Pimayon - 04100 Manosque

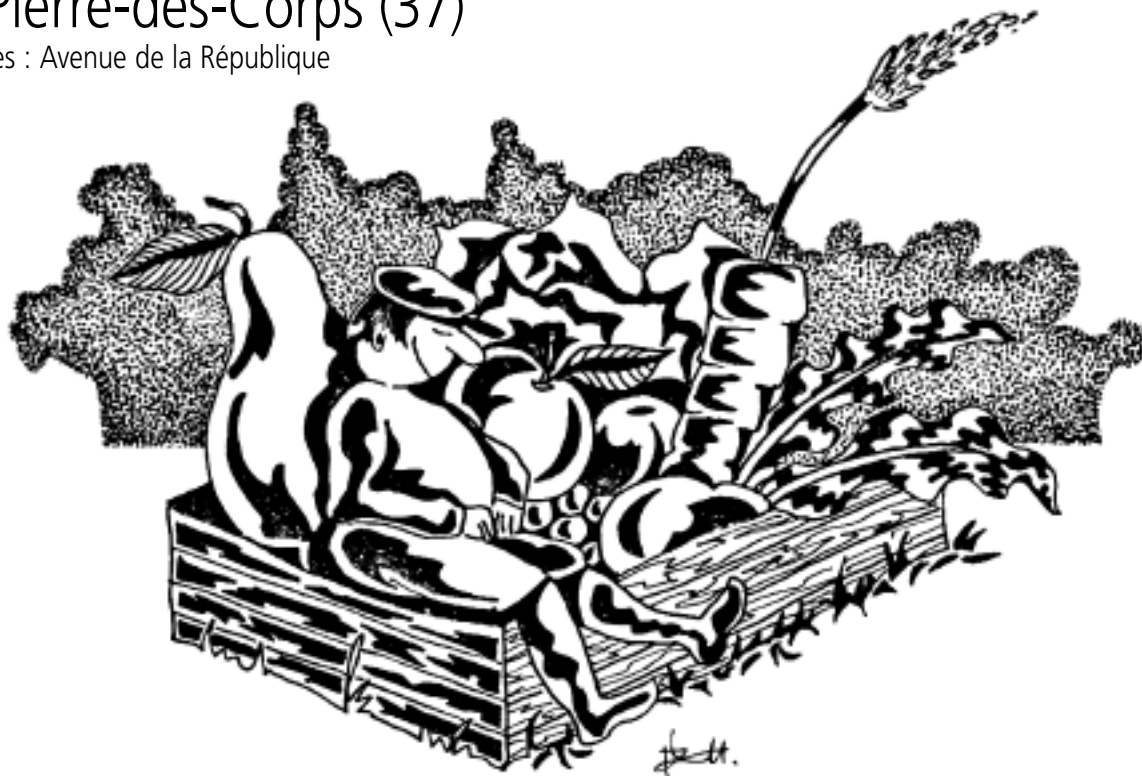
Journées techniques nationales Fruits & Légumes biologiques

30 novembre - 1^{er} décembre 2004

Saint-Pierre-des-Corps (37)

Salle des fêtes : Avenue de la République

le Dossier du GRAB



Mardi 30 novembre 2004

13h Accueil des participants

- 13h30 Ouverture des journées
Présidents de BIOCIEL et du GABBTO
- 14h Possibilités d'utilisation des propriétés pesticides des alliées.
J. Auger (CRITT INNOPHYT)

Arboriculture

- 15h Le carpocapse des pommes et des poires en production biologique
L. Fleureau (SRPV Centre)
- 16h Les préparations de plantes utiles contre les principaux ravageurs et maladies de nos vergers biologiques
E. Petiot (Consultant)
- 18h45 Propriétés du quassia et résultats d'essais *S.-J. Ondet (GRAB)*

Maraîchage

- 15h Maîtrise des gastéropodes
J. Lambion (GRAB), D. Berry (SERAIL),

S. Divo - Alain CRITT INNOPHYT

- 15h50 Production de semences : désherbage portes graines - Civam bio 11/FNAMS
- 16h20 Poireau : protection biologique contre les maladies foliaires *F. Bergeon (SELT)*
- 17h20 Oignon : désherbage thermique, lutte contre le mildiou - *M. Perus (Ctif/PLRN)*
- 18h00 Oignon : itinéraire de culture à partir de bulbilles - *C. Porteneuve (Ctif/SECL)*
- 18h30 Conduite culturale de l'oignon de conservation - *J.-R. Roos (Ctif)*
- 20h Dîner bio et soirée festive

Mercredi 1^{er} décembre 2004

- 8h30 Visites ferme fruitière (GRAB et GABBTO) ou ferme maraîchère (GRAB et BIOCIEL)
- 12h Déjeuner bio
- 14h Fabrication des purins et tisanes : réglementation, discussion
Amis de l'Ortie

Arboriculture

- 15h Effets de la réduction de l'inoculum d'automne sur le développement des épidémies de tavelure
C. Gomez (GRAB) - L. Brun (INRA)
- 15h40 Les argiles - propriétés et utilisation des argiles kaoliniques
M. Degorge (Sté AGS)
- Efficacité de l'argile kaolinite sur le puceron cendré - *L. Romet (GRAB)*
- 16h30 Les mycorhizes : leur rôle, leur développement et leurs avantages
M. Planchette (INRA Dijon)

Maraîchage

- 15h Utilisation des hybrides et Stérilités Mâles Cytoplasmiques (CMS) - Interventions et discussion.
Avec la participation de F. Delmond (Germinance), IFOAM France, IBB, Clause/Tezier (sous réserve)
- 17h **Fin des journées techniques**

La FNAB, BIOCIEL et le GRAB vous proposent la matinée du 30 novembre à la salle des fêtes de St Pierre-des-Corps les activités suivantes :

9h-12h : Tribune libre entre arboriculteurs biologiques, organisée par le GRAB

Cette matinée est réservée à la discussion entre arboriculteurs biologiques afin de permettre à chacun de s'exprimer sur l'année écoulée et de partager ses expériences. De nombreux thèmes peuvent y être également abordés comme les méthodes de protection contre maladies et ravageurs (puceron, hoplocampe, anthonome, tordeuse), les produits utilisables en AB actuellement et dans un proche avenir etc...

Renseignements et inscriptions :

Sophie-Joy Ondet (GRAB) - Tél. : 04 90 84 01 70
E-Mail : arboriculture.grab@freesbee.fr

9h-12h : Forum FNAB-BIOCIEL

"Vers des conditions pour des relations commerciales équitables et solidaires"

Les bénéfices environnementaux, sociaux et territoriaux ne sont toujours pas reconnus par une juste rémunération pour services rendus à la

société. Par ailleurs, l'agriculture biologique a besoin d'appuis et de dispositifs adaptés pour pouvoir organiser ses filières dans une approche autant territoriale que nationale. Ses besoins ne sont pas, aujourd'hui, pris en compte par les pouvoirs publics.

Pour certains producteurs de fruits et légumes biologiques la pérennisation de leur activité n'est pas assurée. La FNAB et BIOCIEL proposent un débat pour poser les conditions de relations commerciales équitables au long des différentes filières. Dans ce cadre, en fonction des circuits de distribution, nous nous interrogerons sur :

- la nécessité de l'organisation des producteurs,
- la connaissance des marchés,
- et la construction des prix.

Nous nous appuyerons sur des exemples concrets :

- témoignage d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne,
- présentation de mercuriales de marché de détail,
- présentation des conclusions de l'étude FNAB sur le juste prix de fruits et légumes biologiques : contractualisation avec la distribution spécialisée.

Contact et renseignements :

Claire TOURET - FNAB
et Jean-Christophe GRANDIN - BIOCIEL

Tel : 02 48 26 43 80, Fax : 02 48 26 43 83.

E-Mail : jcgrandin-biociel@wanadoo.fr

Attention : le déjeuner du mardi 30 novembre est à réserver auprès de BIOCIEL :

Tél. : 02 38 71 95 10 - fax : 02 38 71 95 11

E-mail : biociel@wanadoo.fr

Comment nous rejoindre

De la Gare TGV à la salle des fêtes :

5 min à pieds - descendre l'avenue Anatole France, jusqu'à l'avenue de la République (proche de la mairie).

Accès à la salle par l'autoroute : A10, sortie n°21, Tours-Centre puis suivre St Pierre des Corps / Montlouis, puis suivre Amboise (D 761), tout droit en longeant la Loire, puis suivre St Pierre des Corps-ville/gare TGV, puis Hôtel de ville.

Où dormir

Liste des hôtels

St-Pierre-des-Corps

- Skippy** 46€
10 rue Jean Moulin - Tél. : 02 47 44 44 67
- L'Avenir* 31 à 36€
107 av. de la République
Tél. : 02 47 44 20 90
- Tours Centre Rabelais** 34 à 47€
24 place Rabelais - Tél. : 02 47 37 04 64
- Saint Jean**34 à 44€
13 place des Halles - Tél. : 02 47 38 58 77
- Régina* 21 à 41€
2 rue Pimbert - Tél. : 02 47 05 25 36
- Vendôme*25 à 35€
24 rue Roger Salengro - Tél. : 02 47 64 33 54

Tours Centre-gare

- Foch** 20 à 46€
20 rue du Mar. Foch - Tél. : 02 47 05 70 59
- Moderne** 30 - 55€
1-3 rue Victor Laloux - Tél. : 02 47 05 32 81
- Ibis Tours-Centre** 45 à 60€
1 rue Georges Claude - Tél. : 02 47 70 35 35
- Le Lys d'Or*18 à 35
23 rue de la Vendée - Tél. : 02 47 05 33 45
- Val de Loire 20 à 45€
33 bd Heurteloup - Tél. : 02 47 05 37 86

Tours Nord

- Etap Hôtel 30 à 35€
7 rue de l'aviation - Tél. : 08 92 68 07
- B & B Tours-Nord 34 à 36€
311 av. André Maginot - Tél. : 02 47 88 14 14
- Balladins 40
RN 10. 233, av André Maginot
Tél. : 02 47 41 97 97



Bulletin d'inscription
Journées Techniques Fruits et légumes biologiques
30 novembre - 1^{er} décembre 2004

Nom :
Prénom :
Organisme :
Fonction :
Adresse :
C.P. : Ville :
Téléphone : Fax :
Mail :

Participera le mardi 30 novembre 2004 après-midi :

Atelier arboriculture Atelier maraîchage

Le mercredi 1^{er} décembre 2004 :

Visite Arboriculture Visite maraîchage
 Atelier Arboriculture Atelier maraîchage
 A la soirée du mardi

Frais d'inscription (déjeuner et dossier compris) :
Tarif normal : 120 € - Tarif producteurs : 60 € (CTR/CTS, GAB)
Soirée mardi soir : 25 €

Coupon réponse à adresser avec votre règlement par chèque* à l'ordre de l'ITAB
ITAB - 149, rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12
Date limite d'inscription : 15 novembre 2004

Contact/renseignements :
Monique Jonis - ITAB Commission Fruits et Légumes - Maison des Agriculteurs B - Mas de Saporta
CS 50023 - 34875 LATTES - Tél. : 04 67 06 23 93 Fax : 04 67 06 55 75 - Email : monique.jonis@itab.asso.fr